PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept, le 22 juin 2017, le Conseil Municipal de Normanville dûment convoqué le 16 juin 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Normanville sous la Présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Monsieur Philippe VIVIER
Monsieur Arnaud MABIRE
Madame Claudine COUVRAT
Madame Viviane HUYGHE
Monsieur Régis PETIT
Madame Anne HEURTAUX
Monsieur Sébastien GEORGES
Madame Nicole CAMILLERI
Madame Michèle LE ROUX
Madame Renée Paule SERVEAUX

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Monsieur Patrick LECLERC
Monsieur Laurent ROUSSEL (Pouvoir à Philippe VIVIER)
Monsieur Jean-Pierre COLLAS (Pouvoir à Régis PETIT)
Madame Maryvonne DIVETOT (Pouvoir à Nicole CAMILLERI)

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents ou représentés : 13
Nombre de membres votants : 13

oOo≈

La séance est ouverte à 20 h 30

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte rendu du 18 mai 2017 est adopté à l'unanimité.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

SECOMILE – Lotissement Domaine de la Combe

► Compte-rendu des réunions hebdomadaires – Suivi du chantier

Travaux divers

► Sécurité RD155 – Route de Louviers
Après avoir sollicité la mise en place d'un radar fixe et non un radar pédagogique, Monsieur le Maire a rencontré le Directeur de la Prévention de la sécurité civile de la Préfecture le 2 juin 2017.
Mise en place de mesures concernant le trafic (nombre de véhicules et vitesse) du 8 au 14 juin 2017.

► SIEGE – Programmation/Recensement des projets 2018
Opération sur réseaux électriques (Eclairage public et France Télécom) : Route de la Vallée (Du 160, route de la Vallée jusqu'à Caër)
Opération d'éclairage public isolé : Domaine de la Vallée (LED)

► Gloriette
Devis en cours pour une Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage.

► Cimetière
Intervention de NORMAND VERT à compter du 26 juin 2017 pour la réfection des allées en Evergreen.

► Terrain multisports
Les travaux de terrassement sont prévus fin août. Attribution du marché de travaux (Cf Délibération DB2017.043).

DELIBERATIONS

► 2017.031 - Sanitaires Salle des Fêtes

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- Acceptent le devis de R.G.B.N. 5, rue du bout aux plaids 27930 SACQUENVILLE
  Devis du 30 janvier 2017, montant de 18 198,80 €uros HT
  soit 21 838,56 €uros TTC
- Sollicitent une subvention auprès :
  D'Evreux Portes de Normandie au titre des Fonds de concours

---

► 2017.034 - Aide Sociale – DUCHEMIN/RAULT

Le 23 mai, les membres de la commission sociale de la Commune de Normanville ont décidé d'attribuer à Monsieur DUCHEMIN Pascal et Madame RAULT Stéphanie – 3, rue de l'Iton à Normanville (27930) une aide sociale de 300 €uros (Trois cents euros) en participation des Frais d'obsèques de leur fils Kyllan DUCHEMIN décédé le 3 avril 2017.

Cette participation sera versée sur le compte bancaire des Pompes Funèbres « Alliance Funéraire Normande » 10, rue de la Malherbe 76100 Rouen

Les membres du Conseil Municipal donnent un avis favorable pour cette aide.

► 2017.035 – DM 3 Panneaux Domaine de la Combe

020	:	Dépenses imprévues investissement	:	- 1 050,00 €uros
61522	:	Charges à caractère général	:	- 1 600,00 €uros
023	:	Virement à la section investissement	:	+ 2 650,00 €uros
021	:	Virement de la section fonctionnement	:	+ 2 650,00 €uros
2181-108	:	Installations générales	:	+ 2 650,00 €uros

► 2017.036 - Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) de Normanville & Saint-Germain des Angles

Les membres du Conseil Municipal de Normanville donnent un avis favorable quant à la dissolution du SIVOS de Normanville et Saint-Germain des Angles au 31 décembre 2017 ainsi qu'à l'établissement d'une convention entre les communes de Normanville et Saint-Germain des Angles à compter du 1er janvier 2018.

Condition de liquidation

- Répartition du résultat après le vote du Compte Administratif du SIVOS de Normanville et Saint-Germain des Angles de l'année 2017 (actif et passif) avec les règles de répartition 2017, soit : 50 % population – 25 % Potentiel Fiscal – 25 % DGF
- Le personnel du SIVOS de Normanville et Saint-Germain des Angles sera intégré à la Commune de Normanville,
- Le groupe scolaire est situé à Normanville, les biens sont la propriété de la Commune de Normanville,
- Les biens propriétés du SIVOS seront repris par la commune de Normanville.

Convention

- Etablissement d'une convention d'une durée de 5 ans
  Clé de répartition des coûts : 65 % enfants -35 % population
- Niveau d'investissement ou de gros entretien moyen de 10 000 € annuel
- Vérification des subventions au niveau de l'EPN.
- Point annuel, après les comptes de l'année précédente.

Le Préfet prendra dans un premier temps un arrêté de retrait de compétence.
Le SIVOS n'aura plus de compétence au 31 décembre 2017 mais, conservera son existence juridique pour les besoins de sa liquidation.

En début d'année 2018, il faudra clore les comptes du Syndicat et voter le Compte Administratif. Dès que les comptes seront à zéro et que le compte administratif sera voté, le SIVOS pourra être dissous par Arrêté Préfectoral.

► 2017.041 - Tarif Cimetière 2017/2018

Le Conseil Municipal décide des nouveaux tarifs à compter du 1er juillet 2017.

Concession cimetière – 30 ans – renouvelable
455 €uros
Columbarium – 30 ans – renouvelable
1 030 €uros

► 2017.042 – Tarif Salle des Fêtes 2017/2018

Le Conseil Municipal décide des nouveaux tarifs à compter du 1er juillet 2017.

24 heures : 212 €
48 heures : 424 €

Chèque de Caution pour la salle des fêtes et le matériel : 750 €
Chèque de Caution pour nettoyage de la salle des fêtes : 150 €
(Le chèque de caution ne sera pas restitué si la salle des fêtes est rendue sale. Un état des lieux sera effectué le lundi matin).

► 2017.043 – Création d'un City stade – Attribution du marché de travaux

Monsieur Le Maire expose,

La commune de Normanville a décidé la mise en place d'un espace sportif de type Citystade sur son territoire, sur la base d'un programme et d'un cahier des charges établis en partenariat avec la commission créée à cet effet et la société Cad'en qui agit en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage sur l'opération.

Afin de favoriser au maximum la concurrence, et compte tenu des montants de travaux estimés inférieurs aux seuils de procédure formalisée, une consultation de travaux en procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociations a été engagée. Cette consultation a par ailleurs fait l'objet d'une publicité préalable et d'une dématérialisation.

Après ouverture et analyse des offres reçues, Monsieur le Maire, assisté de la Commission Ad'hoc, a constaté le lundi 19 juin 2017 le résultat de l'analyse des offres et a proposé d'attribuer ces travaux en retenant l'offre économiquement la plus avantageuse suivante selon les critères définis au règlement de consultation :

- Entreprise : RENOV SPORT
- Offre de base incluant variantes exigées : montant de 106 760,00 € HT, soit 128 112,00 € TTC,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire pour la consultation des entreprises dans le cadre d'une procédure adaptée ouverte,

- **ATTRIBUE** le marché de travaux à l'entreprise RENOV SPORT pour un montant total de 106 760,00 € HT, soit 128 112,00 € TTC, incluant les 3 variantes exigées à la consultation :
  - Offre de base : 102 980,00 € HT
  - Variante exigée 1 : 300,00 € HT (Rack à vélo)
  - Variante exigée 2 : 1 070,00 € HT (2 poubelles)
  - Variante exigée 3 : 2 410,00 € HT (4 bancs béton)

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché de travaux correspondant, les pièces afférentes, et tout avenant dans la limite de 5% d'augmentation,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de tout autre organisme susceptible de financer cette opération

La présente délibération sera transmise au Contrôle de légalité en application des articles L2131-2 et L5211-3 du code général des collectivités territoriales.

► 2017.044 – Chemin du Mont Moulant - Géomètre

Monsieur Le Maire expose,

Des travaux d'effacements des réseaux sont en cours, chemin du Mont-Moulant. Des conventions ont été passées entre le SIEGE (Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure) et les riverains du chemin du Mont Moulant pour le passage en souterrain sur l'accotement de câbles basse-tension, d'éclairage Public, France Télécom, pose de mât d'éclairage et chambre France Télécom.

Les limites de propriété ne sont pas définies. Il convient de faire appel à un géomètre pour délimiter la voie et ses accotements.

Des reprises de voiries sont à prévoir avec les propriétaires du Chemin du Mont-Moulant après cette délimitation.

Les membres du Conseil Municipal donnent un avis favorable pour l'intervention d'un géomètre et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires.

COMPTE-RENDU

► EPN Extrait Compte rendu du 15 juin 2017,
► EPN Relevé de décisions de la 1ère Commission du mardi 6 juin 2017,
► EPN Relevé de décisions 4ème commission 7 juin 2017,
► Assemblée générale ES Normanville – Football le 17 juin 2017,
► EPN 3ème commission EPN 01 06 17 Convocation et ordre du jour,
► EPN - Lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne 1er juin,
► Secours Populaire Français de Gravigny AG 29 juin 2017,
► EPN PV 2ème commission Eau-Assainissement 23 mai 17,
► SIEGE 27 - Comité syndical du 13 mai 2017,

QUESTION ET SUJETS DIVERS

► Pascal BRIANT – Demande de liquidation de la retraite CNRACL au 1er janvier 2018,
► LES MOUSQUETAIRES – Centre commercial – Explication sur le bail commercial et le départ de LECLERC,
► Département de l'Eure - Modification de la carte scolaire EPN.

QUESTION ET SUJETS DIVERS

► Alternatiba- Projet d'Ecolieu sur l'agglomération d'Evreux
► Monsieur et Madame GUIGNARD – Demande d'élagage d'un arbre à proximité de la propriété – Avis défavorable du Conseil Municipal,
► CAD'EN – Proposition AMO Kiosque musique
► PST SIVU – Organisation TAP rentrée scolaire 2017-2018
► Académie Rouen – Utilisation école stage remise à niveau
► LIDL Rencontre avec Monsieur VIVIER le 19 mai 2017 – Projet d'installation sur le site de SAMINOX.

Prochain Conseil Municipal en SEPTEMBRE 2017
ONT SIGNE LE REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS :